

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration**

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX-NEUF SEPTEMBRE,

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 13 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Benoit AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Richard YVON, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Céline VÉRON, Angelo TOCCO.

OBJET : Finances – Patrimoine - Marchés « Dispositifs médicaux » – Accord-cadre n° 2019-C007-01-00 – Lot 4 « Location de matériel médical » et accord-cadre n° 2019-C008-01-00 – Lot 5 « Achat de matériel médical » passés avec la société Envie Autonomie Pays de la Loire – Avenant de transfert - Autorisation de signature.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le centre communal d'action sociale a conclu des marchés d'achat et de location de matériel de dispositifs médicaux avec la société ENVIE AUTONOMIE.

Ces marchés, notifiés le 20 octobre 2019 pour une prise d'effet au 1^{er} novembre 2019 ont été conclus pour une période de 12 mois, reconductible trois fois pour des périodes d'un an.

La société ENVIE ANJOU, attributaire des accords-cadres est devenue ENVIE AUTONOMIE PAYS DE LA LOIRE.

Il convient donc de prendre un avenant de transfert des dits marchés de la société ENVIE AUTONOMIE vers la société ENVIE AUTONOMIE PAYS DE LA LOIRE.

Les clauses du marché restent inchangées.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration autorise, à l'unanimité, Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant de transfert des marchés sus mentionnés avec la Société ENVIE ANJOU.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20230919-DEL-2023-101-DE
Date de transmission : 25/09/2023
Date de réception en préfecture : 25/09/2023